

CHECK LIST

I-MOVE EZGO



L'entretien préventif doit être réalisé au minimum 1 fois par an. Il est préconisé d'établir un programme d'entretien préventif pour les produits BMB MEDICAL. Selon les conditions d'usage des produits, la fréquence des entretiens préventifs pourra être augmentée.

PREPARATION MATERIEL

OUTILLAGE

Avant de commencer l'entretien du matériel, munissez-vous de l'outillage suivant :



L'entretien préventif doit être réalisé au minimum 1 fois par an. Il est préconisé d'établir un programme d'entretien préventif pour les produits BMB MEDICAL. Selon les conditions d'usage des produits, la fréquence des entretiens préventifs pourra être augmentée.

Avant de commencer l'entretien du matériel, munissez-vous de l'outillage suivant :

-  **Jeu complet de Clés plates (7 à 19)**
-  **Maillet**
-  **Jeu complet de Clés Allen**
-  **Tournevis**
-  **Frein filet**
-  **Un Multimètre (fonction ohmmètre)**

Ce matériel permet de pouvoir réaliser une maintenance et réparation sur les fauteuils BMB Médical.

I-MOVE EZ GO

ROUES

Vérifier que les roues avant antistatiques ont un bandage parfaitement propre (pas de poussière, graisse...) pour s'assurer de la mise à la terre et de la protection du système électrique.

- Contrôle du serrage de la vis de fixation et de l'écrou des roues avant (X2)- Absence de jeu – *Image 1 - En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **.

ATTENTION: Vérifier que l'écrou soit retourné (frein vers le bas) X2



Image 1

- Contrôle du serrage de l'axe de roulette – *Image 2 - En cas de serrage insuffisant procéder au serrage ***.



Image 2

- Vérifier la présence de l'entretoise alu et l'état du butoir – *Image 3*



Image 3

- Contrôle du serrage des roulettes arrière (*Ôter le cache*) – *Image 4*
- *En cas de serrage insuffisant contacter le SAV*

- Contrôle du freinage des roulettes en appuyant sur la pédale de frein (roulettes freinées : la chaise ne doit pas se déplacer en avant comme en arrière)



Image 4

Serrage * : revisser de façon à ce que les éléments ne puissent pas entrer en mouvement / serrage à couple élevé

Serrage ** : revisser de façon à ce que les éléments ne présentent pas de jeu mais puissent entrer en mouvement

REPOSE-PIEDS

- Vérification de la présence des bouchons ovales avant sur le châssis (x2) – *Image 5*



Image 5

- Vérification de la présence de la butée avant et des bouchons de rail du repose-pied (x2) – *Image 6*



Image 6

- Contrôle visuel de l'état du plateau - Absence de fissures - *Image 7*
- Nettoyage des glissières.
- Vérification de l'état des glissières. *Les glissières sont intactes et ne présentent pas de déformations - Image 7*



Image 7

En cas de glissières intactes avec un déplacement difficile de la glissière graisser légèrement.

- Vérification du jeu vertical.
- Vérification de la présence des butées arrière – *Image 8*



Image 8

- Si système avec verrouillage du repose pieds, vérifier l'état et le serrage de la vis de fixation des tampons – Image 9

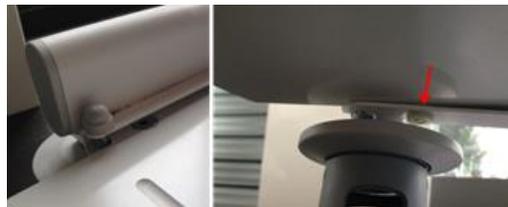


Image 9

FREIN

- Vérification de la présence et du serrage de la vis de blocage du fil de frein sous la pédale - *Image 10 N°1* - - En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **.
- Vérification du serrage de la vis d'articulation de la pédale - *Image 10 N°2* - La rotation de la pédale de frein doit pouvoir se faire sans qu'il y ait de jeu - En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **.
- Vérification de la présence du clip sur la tringle et de l'état du palier (X2) - Image 11 – Graisser si besoin.



Image 10



Image 11

ASSISE

- Contrôle de la présence et du serrage des vis de fixation de l'assise - *Image 12* -En cas de serrage insuffisant procéder au serrage *

Attention à ne pas serrer trop fort au risque de casser le bois



Image 12

BARRE DE POUSSEE

- Vérification du serrage des barres de poussées *I-MOVE EZ- GO* Image 13 - En cas de serrage insuffisant procéder au serrage * : couple de 6 à 7 Nm



Image 13

Serrage * : revisser de façon à ce que les éléments ne puissent pas entrer en mouvement / serrage à couple élevé
Serrage ** : revisser de façon à ce que les éléments ne présentent pas de jeu mais puissent entrer en mouvement

- Contrôle de l'absence de jeu dans l'angle et de la poignée - *Image 14*
*En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **



Image 14

DOSSIER

- Contrôle de la présence et du serrage des vis de fixation du dossier - *Image 15* - *En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **

NE PAS SERRER TROP FORT AU RISQUE DE CASSER LE BOIS.



Image 15

ACCOUDOIRS

- Contrôle de la présence et du serrage des vis de fixation - *Image 16* - *En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **

NE PAS SERRER TROP FORT AU RISQUE DE CASSER L'INSERT.



Image 16

- Vérification du serrage de la vis de butée et présence du bouchon (x2) – *Image 17*
- Vérification de la présence et du serrage de l'écrou de l'axe de rotation (x2) - *Image 17* - *En cas de serrage insuffisant procéder au serrage ***

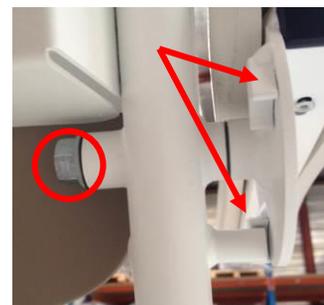


Image 17

Serrage * : revisser de façon à ce que les éléments ne puissent pas entrer en mouvement / serrage à couple élevé
Serrage ** : revisser de façon à ce que les éléments ne présentent pas de jeu mais puissent entrer en mouvement

- Vérification de la fixation de l'enrouleur : vis et rivets plastiques - *Image 18*



Image 18

- Vérification du passage de câbles et de leur état et vérifier que la roue charge correctement lorsque la chaise est branchée au secteur (voyant clignote) - *Image 19*



Image 19

- Vérification de la présence des entretoises, du bouchons et le serrage de l'écrou du vérin de suspension - *Image 20* – ①
- Vérification de la présence du clip de maintien du vérin de suspension, en partie basse – *Image 20* - ②

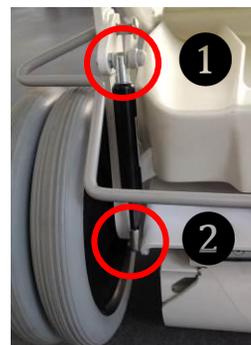


Image 20

- Vérification du serrage de la roue motorisée (*soulever le capot*) – *Image 21* - *En cas de serrage insuffisant procéder au serrage 1 NE PAS EXCEDER UN COUPLE DE SERRAGE DE 7Nm*



Image 21

- Vérification de la présence, l'état et la fixation du câble de terre entre une vis de platine et le rail du repose pied. – *Image 22*

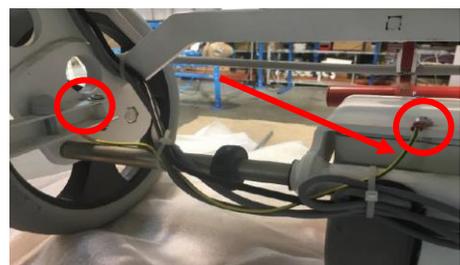


Image 22

- Vérification de la continuité électrique entre la platine métallique (sans peinture) de la roue électrique et l'axe de la roulette avant. Le multimètre doit indiquer 0 ohm – *Image 23.*



Image 23

OPTIONS

PORTE-SAC URINE

- Vérification de la présence et du serrage des vis de fixation du porte-sac urine (x2) – *Image 24 - En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **.



Image 24

PANIER A EFFET

- Vérification de l'état du capot et de sa fixation – *Image 25*



Image 25

ACCESSOIRE PORTE SERUM

- Vérification de la présence des joints toriques et du bouchon – *Image 26*

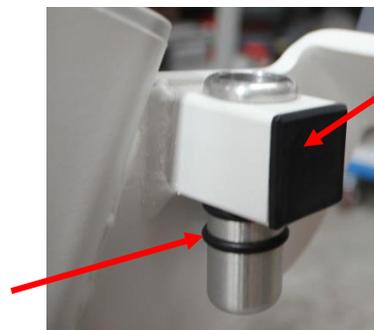


Image 26

Serrage * : revisser de façon à ce que les éléments ne puissent pas entrer en mouvement / serrage à couple élevé
 Serrage ** : revisser de façon à ce que les éléments ne présentent pas de jeu mais puissent entrer en mouvement

ACCESSOIRES

- Vérification du serrage des vis du positionnement porte-obus – *Image 27*



Image 27

- Vérification de la présence et du serrage des vis de fixation des prédispositions (x4) - *Image 28* - *En cas de serrage insuffisant procéder au serrage **



Image 28

- Vérification de la présence et du serrage des vis de fixation de la garniture des repose jambes et de la présence du bouchon- *Image 29* - *En cas de serrage insuffisant procéder au serrage ***



Image 29

REPLACEMENT DES COMPOSANTS

Les parties du DM qui peuvent être changées par du personnel d'entretien sont :

- Les garnitures
- Les roues

Lors de la commande des pièces détachées vous pouvez demander les procédures de changement des composants

PRODUITS EN FIN DE VIE



En France : BMB MEDICAL remplit ses obligations relatives à la fin de vie des produits qu'il met sur le marché en finançant la filière de recyclage de Recylum dédiée aux DEEE Pro qui les reprend gratuitement (Plus d'informations sur www.recylum.com).

En Europe :

A éliminer séparément des déchets ménagers.

Conformément à la Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), ce symbole indique que ce produit ne doit pas être éliminé avec les déchets municipaux non triés mais fait l'objet d'une collecte sélective.

Le recyclage des équipements électriques permet de préserver les ressources naturelles et d'éviter tout risque de pollution.

Demandez aux autorités responsables de la protection de l'environnement le lieu d'élimination approprié.

Hors Europe :

Éliminer le Produit ou ses composants conformément aux lois et réglementations locales.

Prendre contact avec le distributeur local pour s'informer des systèmes de retour et/ou de collecte disponible dans le pays.

